Bulletin Municipal







SAINT JULIEN LE CHATEL
2016—2017

Ouverture du secrétariat
Mardi et vendredi : 8h00-12h00 et 13h15-17h00
Téléphone : 05.55.81.77.63
e-mail : mairie.stjulienlechatel@orange.fr

Le mot du Maire

Castel Juliénoises, Castel Juliénois,

Eh oui il arrive enfin celui que vous attendiez tous !!!

Cette édition du bulletin communal étant diffusée un peu plus tard qu'à l'ordinaire, vous y trouverez des informations concernant l'année 2016 et une grande partie de l'année 2017.

Points forts de l'année 2016 :

Les travaux de mise en sécurité sur l'abside de l'église ont pu être réalisés grâce à l'apport de 60% de subventions ; au cours des années à venir, nous espérons pouvoir procéder à la rénovation et l'embellissement de la partie intérieure de cet édifice patrimonial.

Un petit « bémol » en cette fin d'année 2016 : suite à quelques soucis administratifs au niveau de la Préfecture, la finalisation de l'achat de l'ancien terrain de football a pris un certain retard. Il semblerait qu'en cette fin d'année 2017 ce projet puisse être enfin réalisé. Dès la finalité de ce dernier, nous souhaitons vous associer à notre réflexion sur le devenir de ce terrain qui est le vôtre.

Points forts de l'année 2017 :

Des travaux de réfection (pour lesquels nous avons obtenu la DETR), ont été réalisés sur la route des Farges.

Le nouvel EPCI, dont notre commune est membre, s'appelle désormais : Creuse Confluence.

Comme je l'ai déjà fait, je tiens à souligner le travail de nos associations. Apportons leurs notre soutien, ne serait-ce qu'en étant un peu plus présents aux animations qu'ils s'appliquent à maintenir sur notre commune, avec beaucoup de mérite. C'est pour nous tous qu'ils s'investissent : soyons leurs reconnaissants !

Début 2018 aura lieu un nouveau recensement. Il sera effectué par Xavier Seguin, nouveau venu sur notre commune. Je compte sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Que cette année 2017 se termine pour chacun d'entre vous dans les meilleures conditions et aussi paisiblement que possible.

Toute l'équipe municipale et moi-même, restons à votre écoute.

Bonne lecture à tous.

Catherine ROBY

NOUVEAUX ARRIVANTS

- ***Julia BRANLE, Rémi LARNAUDIE et Timéo au Montbasset***
- ***Xavier et Marlène SEGUIN au Bourg***
- ***Kevin VILLARES et Cindy VOLLET aux Farges***

État civil

Naissances

Milo LARNAUDIE le 4 juin 2017 de Rémi LARNAUDIE et Julia BRANLE
Eléna VIGNERESSE le 26 sept 2017 de Jonathan et Justine VIGNERESSE

Mariages :

Jonathan VIGNERESSE et Justine GUILLON
André GALLAND et Corinne CLAVAUD
Mélody LACHAUDRU et Pauline DROUHIN

Décès:

Simone BOUSSANGE née PROROT
André COURTY

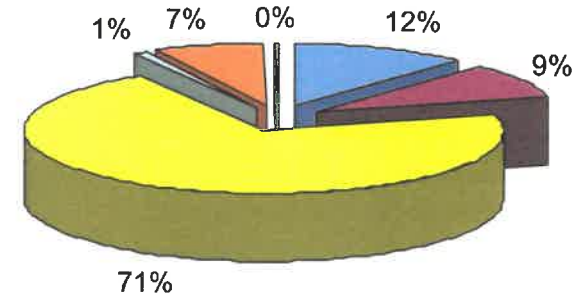
Numéros utiles

POMPIERS : 18
SAMU : 15
Médecin la nuit, le week-end : 05 55 41 82 02
Gendarmerie de Chénérailles : 05 55 62 30 15
Gendarmerie de Gouzon : 05 55 62 20 09
Trésorerie de Gouzon : 05 55 62 21 74
Centre des impôts d'Aubusson : 05 55 83 41 00
UTAS Auzances : 05 55 83 70 00
SIAEP la Rozeille : 05 55 67 35 62
SUEZ (Ex:Lyonnaise des eaux) : 05 55 67 31 67
Communauté de Communes Creuse Confluence :
05 55 65 83 94 (Boussac)
05 55 81 79 96 (Gouzon)
Sous Préfecture Aubusson : 05 55 67 71 71
Préfecture Guéret : 05 55 51 58 00
Conseil départemental : 05 44 30 23 23

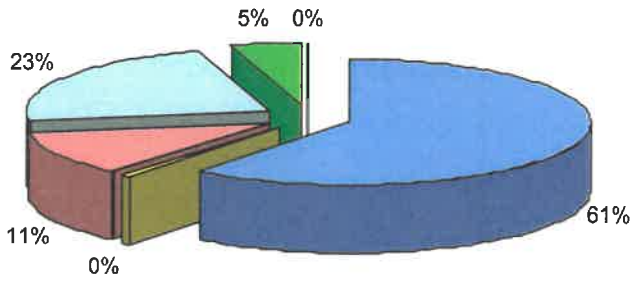
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2016

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		86 705,97	13 103,92		13 103,92	86 705,97
Opérations de l'exercice	75 394,15	114 715,04	26 310,93	16 976,46	101 705,08	131 691,50
TOTAUX	75 394,15	201 421,01	39 414,85	16 976,46	114 809,00	218 397,47
Résultats de clôture		126 026,86	22 438,39			103 588,47
Restes à réaliser			40 000,00	15 000,00	40 000,00	15 000,00
TOTAUX CUMULES	75 394,15	201 421,01	79 414,85	31 976,46	154 809,00	233 397,47
RESULTATS DEFINITIFS		126 026,86	47 438,39			78 588,47

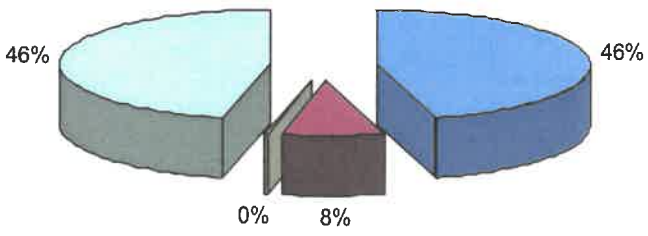
FONCTIONNEMENT DEPENSES



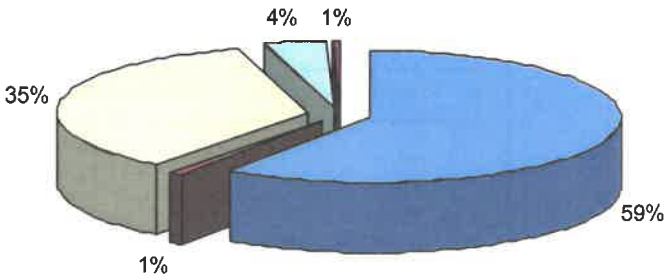
FONCTIONNEMENT RECETTES



INVESTISSEMENT DEPENSES



INVESTISSEMENT RECETTES



LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

12 Février 2016 :

Adoption à l'unanimité de la proposition du plan de financement des travaux à l'église.

Avis favorable à la demande d'achat d'une parcelle de terrain communal, jouxtant sa propriété, par M^{me} Mangeret Jeanine (La Courcelle). Les frais afférents à cette cession restent entièrement à la charge de M^{me} Mangeret.

Modification approuvée des statuts relatifs à la compétence " Politique du logement et du cadre de vie " de l'EPCI du carrefour des 4 provinces, afin d'intégrer 2 nouvelles opérations relatives aux logements intergénérationnels.

Attribution de l'indemnité de conseil au comptable du trésor M^{r} Feringan (100% au prorata de la durée de son mandat : 120 jours).

Adhésion rejetée au service de portage des repas à domicile de Gouzon.

1er Avril 2016:

Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2015.

Vote du compte administratif et affectation du résultat (unanimité).

Vote des taux d'imposition (inchangés par rapport à 2015) : taxe d'habitation 7,05 ; taxe foncier bâti : 7,68 ; taxe foncier non bâti : 42,81.

Vote des subventions : CCAS : 700 € ; Chasse : 100 € ; Comité des fêtes :400 € ; APPE gaule peyratoise : 100 € ; Vélo club gouzonnais :40 € ; Fondation du patrimoine : 60 € ; Anciens combattants : 80 € ; Comice agricole de Gouzon : 64 € ; JMF délégation Gouzon : 5 € ; École Chambon(voyage scolaire) : 30€ .

Vote du budget primitif 2015 : adopté à l'unanimité

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	196 703,76	167 665
Recettes	196 703,76	167 665

21 Juin 2016 :

Adoption à l'unanimité du plan de financement final des travaux de l'église :

Coût TTC	101 644,20
Coût hors taxe	84 703,50 €
DETR (25%)	21 175,87 €
Subvention du conseil départemental (15%)	12 705,52 €
Subvention exceptionnelle du ministère de l'intérieur (9,03%)	7 648,73 €
Sauvegarde de l'art français	5 000,00 €
Fonds propres commune	55 114,08 €

☞ Accord donné pour un engagement dans la réalisation d'une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels.

☞ Avis défavorable pour le projet de périmètre du nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) proposé par M^{r} le Préfet de la Creuse (arrêté du4 mai 2016) regroupant les Com Com de Pays de Boussac ; Carrefour des 4 provinces ; Evaux les bains/Chambon sur Voueize ; Chénérailles ; Auzances/Bellegarde et Haut Pays Marchois : soit 92 communes et 31 417 habitants.

☞ Suppression de la régie "droit de pesage" de la bascule. (le pesage restant possible).

☞ Suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur pour le classement et l'aliénation d'une partie de domaine public à La Courcelle au profit de M^{me} Mangeret, accord est donné à M^{e} le Maire pour la poursuite de la réalisation de cette opération au prix de 1,50 € le m^{2} .

☞Signature de la motion pour le maintien de l'IME du Monteil au Vicomte.

☞ Nomination de Christian Thurmès en tant que conseiller municipal chargé de la sécurité routière.

5 Juillet 2016 :

Attribution des différents lots de "travaux grosses réparations à l'église" aux entreprises (les moins disantes)

Lot n°1 : charpente : Blanchon pour 22 955,46 € HT
Lot n°2 : paratonnerre : Hims pour 4 635 € HT
Lot n°3 : maçonnerie : SARL Picaud pour 11 854,74 € HT
Total devis : 39 445,20 € HT

21 Octobre 2016:

Le projet de renforcement de chaussée "route des Farges" étant susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), le conseil municipal décide d'arrêter ce projet, adopte le plan de financement suivant et sollicite la dite subvention.

Coût TTC	26 199,67 €
Coût HT	21 833,06 €
DETR (30%)	6 549,92 €
Fonds propres commune	19 649,75 €

Le montant du produit des amendes de police 2015(438,28 €) sera utilisé pour l'achat et la pose de panneaux de signalisation pour un montant de 942 € HT (devis proposé par le SIVOM Chambon/Evaux).

Attribution pour 2016 de l'indemnité de conseil (152,79 €) et de confection du budget (30,49 €) au comptable du trésor M^{me} Borde.

A la demande de la préfecture, nouvelle délibération pour la dissolution du SIVOM S^{t} Julien/ Le Chauchet afin de solliciter M^{r} Le Préfet de la Creuse de bien vouloir prononcer cette dissolution, l'affectation du terrain à S^{t} Julien et le solde des Fonds (4 400 € pour Le Chauchet) .

06 janvier 2017

- Dépenses d'investissement 2017: autorisation de paiement avant vote du budget.
- Désignation des délégués au nouveau conseil communautaire :
    - Madame Catherine ROBY, Maire, délégué communautaire
    - Monsieur Christian THURMES, 1er adjoint, suppléant
- Adoption de la convention sur la dématérialisation des procédures CNRACL.
- Le nouveau devis de nettoyage SAS Fasciaux 650.46 € pour le nettoyage de la mairie et de la cuisine est accepté par le conseil municipal.
- Octroie d'une subvention exceptionnelle de 30 € classe de neige à l'école d'Evaux.

21 février 2017

- Désignation des délégués à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) pour la Communauté de Communes:
    - 1 titulaire : Christian THURMES
    - 1 Suppléante : Marie DUMONTEIL
- Demande de subventions de l'Association « Agriculteurs de Creuse en Marche » accordée : 30 €.
- Sollicitation FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de la Creuse) motion école : le conseil exprime son soutien à l'action des enseignants et des parents d'élèves.
- Inscription de chemins au PDIPR (Plan départemental d'Itinéraires de Promenade et randonnée) de la Creuse : le conseil décide de poursuivre et finaliser l'inscription du « chemin des Acacias ».
- Devis persiennes logement communal PVC : le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir l'entreprise MIGAT pour un montant de 1 029.60 € TTC dans le cadre de ce chantier.
- Adhésion à la CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Creuse (CAUE) pour un montant de cotisation annuelle de 50 €.

Questions diverses

- Le comité des fêtes propose de laisser 90 % de la subvention versée par la commune pour acheter de la vaisselle pour la cuisine de la salle des fêtes.

07 avril 2017

- Approbation du compte de gestion 2016 ; vote du Compte Administratif 2016 et affectation du résultat.
- Vote des taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières : les taux 2016 sont maintenus.
- Vote des subventions :

• Chasse :	100 €
• Comité des fêtes :	40 €
• CCAS	700 €
• APPMA gaule Peyratoise	100 €
• Vélo club Gouzonnais	40 €
• Fondation patrimoine	60 €
• Anciens combattants	80 €
• Comice agricole Gouzon	64 €
• JMF délégation Gouzon	05 €
• École Chambon (voyage scolaire)	30 €
• École Evaux le bains (classe neige)	30 €
• Association agriculteur creuse en marche	30€

- Vote du Budget Primitif 2017

	Fonctionnement	Investissement
DEPENSES	179 889,00 €	159 326,00 €
RECETTES	179 889,00 €	159 326,00 €

- Attribution de l'indemnité de conseil au trésorier : Madame Aube POUCHIN.
- Emploi d'agent d'entretien communal :

  Le contrat de Joël THEVENET prend fin le 18 mai 2017.

  Pole emploi a informé la mairie que ce contrat peut être renouvelé car Joël rentre dans la catégorie des personnes pouvant bénéficier d'une dérogation. : le conseil se prononce favorablement au renouvellement du contrat.
- Motion concernant la politique d'investissement d'ENEDIS :

  Madame le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Syndicat Départemental des Énergie de la Creuse concernant la politique d'investissement d'ENEDIS et de la proposition de motion. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la motion.
- SDIS : demande d'un financement complémentaire de 1 € par habitant soit 159,00 €. : le conseil donne son accord.

18 juillet 2017

- Choix du nom de la nouvelle Communauté de Communes : « Creuse Confluence » approuvé à 6 voix pour et 3 abstentions.
- Modification des statuts du SIVOM Chambon-Evaux : le SIVOM compte 12 compétences à ce jour et propose d'en inclure une treizième qui s'appellerait « transport de matériaux inertes » Proposition acceptée par le conseil municipal.
- Nouveau régime indemnitaire RIFSEEP : le Conseil municipal autorise Madame le Maire à saisir le Comité technique du CDG de la Creuse pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire.
- Demande de subvention de l'ADEC : le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 80 Euros à l'ADEC.

8 septembre 2017

- Amendes de police : pour 2016, le montant du produit des amendes de police attribué à chaque commune du canton de Gouzon s'élève à 377,60 €. Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis proposé par le SIVOM Chambon-Evaux qui s'élève à 942,00 € HT.
- Recrutement d'un agent recenseur pour 2018 : : le Conseil Municipal décide la création d'un emploi de non titulaire à temps non complet pour faire face à un besoin occasionnel, pour la période allant de mi-janvier à mi-février. Cet agent sera rémunéré sur une base forfaitaire de 660 € brut.
- Réfection du mur du local technique : suite à l'effondrement du mur de soutènement dans le local technique des devis ont été demandés à plusieurs maçons.

  Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de Monsieur COTTAZ pour 2 400 € TTC.
- Confection d'un regard vers chez Mme Bussière : le conseil Municipal accepte le devis du SIVOM et les travaux envisagés.

C C A S

Le Centre Communal d'action social de Saint Julien le Châtel, toujours composé des mêmes membres, s'est réuni :

Le 1er Avril 2016 : approbation du compte de gestion, vote du compte administratif 2015 et du budget primitif 2016.
Résultats 2015 :

Recettes*	1 236,65€
Dépenses	639,70 €
Excédent	596,95 €



*Une subvention de 700 € a été accordée par le conseil municipal.

Le 21 Octobre 2016 : choix des colis de Noël pour les aînés (personnes de plus de 70 ans).
Le choix s'est porté sur un coffret ''Paul LAREDY'' pour un montant total de 597 €.
7 couples et 16 personnes seules en ont bénéficié.



4 personnes en maison de retraite se sont vues remettre un petit colis de douceurs.

L'accueil réservé aux bénévoles ''distributeurs'' a été, comme à l'accoutumé, sympathique et chaleureux. Soyez en remerciés ; votre plaisir est le nôtre.
Nous espérons vous retrouver tous l'an prochain.

Le 11 Avril 2017 : approbation du compte de gestion, vote du compte administratif 2016 et du budget primitif 2017.
Résultats 2016 :

Recettes*	1 296.95 €
Dépenses	597,00 €
Excédent	699,95 €

ANCIENS COMBATTANTS

Suite au décès de Monsieur André Courty, porte drapeau des anciens combattants de la commune, Monsieur Christian Legoff assurera dorénavant cette fonction.

Monsieur Jean Malterre poursuivra en tant que trésorier.

L'association de Saint Julien se rapprochera de celle de Peyrat la Nonière afin de regrouper un plus grand nombre d'adhérents.

Les manifestations organisées jusqu'alors à Saint Julien le Châtel (8 mai, 11 novembre) seront maintenues.



LA GAULE PEYRATOISE

COMPOSITION DU BUREAU

- Président	André VINCENT	- Vice Président	Robert VERNADE
- Trésorier	Antoine GALINDO	- Secrétaire	Alain LEGRAND

Nous rappelons à tous les pêcheurs que pour 2017 et les années suivantes les cartes de pêche sont disponibles uniquement par internet sur le site :

WWW.cartedepeche.fr

Pensez à bien valider le choix N° 2 LA GAULE PEYRATOISE

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet vous pouvez vous adresser soit :

à la mairie de ST JULIEN LE CHATEL	le mardi et le vendredi
à la mairie de PEYRAT LA NONIERE	le mardi, les jeudi et vendredi ap midi et le samedi matin
à André VINCENT - ST JULIEN LE CHATEL	TEL: 05 55 62 20 25
à Antoine GALINDO - CHENERAILLES	TEL : 06 84 58 25 30

Il est rappelé à tous les pêcheurs de bien respecter la réglementation en vigueur (le nombre de truites par jour et la taille) ainsi que les biens des propriétaires riverains.

PREVISIONS 2017

Avant l'ouverture lâcher de 80 kg de truites fario en provenance des viviers de Haute Corréze
Début juin lâcher de truites fario
En automne lâcher de truitelles fario de souches sauvages

BONNE PECHE A TOUS

A C C A



La composition du bureau est inchangée :

Bernard GAUTHIER : président
Guillaume MAURINET : vice-président
Christian MANGERET : secrétaire
Bruno CAON : trésorier.

Le coût de la carte de sociétaire est toujours de 60€.

28 cartes ont été distribuées en 2016, 27 en 2017.

Le tableau de chasse 2016 : 14 chevreuils et 7 sangliers.

A noter : Déplacement de la réserve de chasse entre les Farges, le Montely et les Chiers sur 117 Ha.

La chasse a désormais lieu uniquement le dimanche et les jours fériés.

Les battues au grand gibier se font tous les samedis à 14 h « au rendez vous de chasse ».

Le bureau et l'ensemble des chasseurs renouvellent leurs remerciements aux agriculteurs pour leur compréhension et indulgence et à Mme le Maire et son conseil municipal pour la subvention accordée.

Animations : concours de pétanque, repas, réveillon de la St Sylvestre.

Merci à tous les participants

EN 2016..... LE COMITE DES FETES A ORGANISE.....

- LE 24 JANVIER : Accueil de la troupe de théâtre Boussaquine qui a joué « DOUBLE BINGO »
- Le Lundi de Pâques 28 MARS : Loto de Printemps
- Le Dimanche 17 AVRIL sortie au Théâtre de Grand Bourg « Les Trois Coups »
- Le Dimanche 29 MAI une brocante avec la participation du Club Rétromobile Dunois
- Le samedi 25 JUIN la balade gourmande : 92 participants
- Le samedi 9 JUILLET Voyage à Bort les Orgues, Château de Val, Musée de la Tannerie et visite du Barrage : très belle journée pour tous les participants
- Le Dimanche 18 SEPTEMBRE : loto d'Automne
- Les 30-31 OCTOBRE et 1er NOVEMBRE : Le cinquantenaire du Comité des Fêtes avec une exposition photos qui a su faire plaisir à nombre de visiteurs
- Le Dimanche 11 DECEMBRE « après-midi animation de NOEL avec « La Compagnie Les Obstinés » jeux pour les enfants, tombola.

Notre petite équipe motivée a su se donner la peine d'animer notre commune et remercie chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu nous rejoindre au cours de certaines journées pour nous aider.

L'année 2016 terminée nous avons convoqué notre Assemblée Générale en vue du renouvellement du bureau, qui se fait tous les deux ans, ce fut une bien faible participation, nous avons renouvelé le bureau à l'identique, sauf Mme et Mr GERMAIN ne résidant plus sur la commune.

Présidente Madeleine LAGARDE Secrétaire Marie Claire VINCENT Trésorière Martine PETIT – Membres Marie DUMONTEIL –Janine DEBRENE – Dominique LACHEVRE – Françoise et Christian LEGOFF - Marie ROMANE HADJ ALI – Marlène et Xavier SEGUIN -

En 2017.....le 12 Mars.....Théâtre par la troupe des Trois Fonds de Tonneaux qui a joué la pièce « quand le mâle s'enmêl... »

Samedi 24 juin .... La Balade Gourmande avec une centaine de participants

- A venir dimanche 29 octobre 2017.... 14 h .... L O T O
- Et Dimanche 17 Décembre 2017 ... 15 h... animation de Noël avec le clown « POIL DE CAROTTE »

.....Nous espérons une bonne participation de votre part.....

Quelques photos de 2016





Bort les Orgues : « à table ! » « le groupe devant le château de Val »





Le Théâtre deBoussac : La salle ...les acteurs »





La Balade Gourmande : « Cabane des Chasseurs- Marcheurs à la Barre »







« Exposition Photos » « Loto d'automne » « Animation de Noël Les Obstinés »

La Présidente

LA RESSOURCERIE LA DYNAMO

1 ZA des Granges
23170 CHAMBON SUR VOUEIZE

05 55 65 00 47 / 06 73 73 14 72
ressourcerie.ladynamo@gmail.com

La dynamo

Une **Ressourcerie** qui vise, à travers son action, la réduction des déchets et l'amélioration de notre environnement.
Une **Association** qui œuvre pour le développement local, génératrice d'activité et d'énergies positives.
Une **Entreprise d'Insertion** qui place l'humain au centre de son activité, et qui veut partager ses valeurs.



Nous vendons

La Dynamo vous accueille dans sa **boutique** située Zone des Granges, à Chambon-sur-Voueize.
Les recettes permettent de couvrir les charges de fonctionnement de la structure et de créer des emplois.
Les objets sont vendus à prix modeste, afin de leur offrir rapidement une seconde vie.



Nous collectons des objets

« Oui mais lesquels ? »
Presque tous !
Le **mobilier** : chaises, tables, canapés, étagères, sommiers, ...
La **vaisselle** : assiettes, verres, couverts, plats, ustensiles, ...
Les **objets de décoration** : bibelots, cadres, luminaires, ...
Les **objets électriques et électroniques** : électroménager, informatique, hi-fi, ...
Les **livres**, CDs, DVD, Vinyles, jeux vidéo, ...
Les **jouets** : jeux de société, peluches, figurines, poupées, ...
Les **matériaux**, la **quincaillerie**, **l'outillage**, ...
Les **cycles**
Le **matériel de plein-air**
Le **textile (hors vêtements)** : linge de maison, mercerie, maroquinerie, ...



« Où et quand ? »
- **A la Ressourcerie**, les jours d'ouverture
- **En déchèterie,** dans les containers de réemploi « La Dynamo » *(Budelière, Parsac et Saint-Silvain-Bas-Le-Roc)*
- **A domicile** *(nous contacter pour connaître les conditions)*



Nous revalorisons

La valorisation est l'étape indispensable pour qu'un **« déchet »** redevienne un **« objet »**, et qu'il puisse servir à nouveau.
Différentes opérations sont nécessaires pour redonner une seconde vie aux objets : tri, contrôle, nettoyage, et réparation si besoin.
Les objets non réutilisables sont envoyés en filières de recyclage, et valorisés pour leur matière.



Nous sensibilisons

La Ressourcerie a pour objectif de sensibiliser les habitants du territoire à la **réduction des déchets** :
- **Information des usagers à l'occasion des collectes,**
- **Animations, Evènements,**
- **Ateliers participatifs...**



En 2016-2017 : « Les Ateliers de la Dynamo »
Venez apprendre à réparer différentes sortes d'objets, construire en matériaux de récup', bricoler, restaurer, relooker, coudre...

Les services de la dynamo

Le débarras d'espaces
Nous intervenons pour **débarrasser tous types d'espaces** *(maisons, granges, locaux professionnels, entreprises...)*. Nous privilégions le réemploi des objets et mettons en filière de recyclage les déchets.



L'enlèvement de déchets encombrants avec tri et transport en déchèterie.
Contactez-nous pour connaitre nos conditions d'intervention.

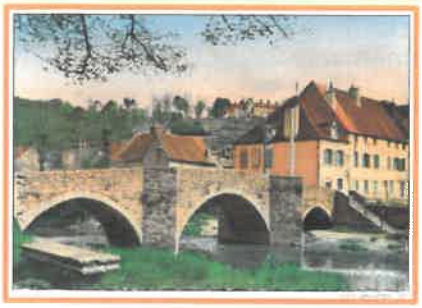
Territoire d'intervention : secteurs de Chambon-sur-Voueize, Evaux-les-Bains, Boussac, Gouzon, Chénérailles, Bellegarde-en-Marche, Auzances.

La Ressourcerie effectuera, en partenariat avec la Communauté de Communes, une collecte des objets encombrants du mardi 28 novembre au vendredi 1er décembre 2017 (en porte à porte)

LE SECOURS CATHOLIQUE

Le secours catholique de Chénérailles est situé rue Saint Barthelémy (derrière l'école primaire). Il aide les plus démunis adressés par les assistantes sociales selon leur revenus pour obtenir une aide alimentaire, une aide financière, pour une urgence absolue, un micro-crédit ou une écoute concernant des problèmes personnels les fragilisant. Il est ouvert le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 9h à midi.

Le secours catholique reste à votre disposition pour vous accueillir.



Le vieux pont romain de Chambon/voueize

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VOUEIZE

En 2016, les travaux ont concerné la Verneigette sur les communes de Nouhant et de Verneiges et la Goze sur la commune de Gouzon. Au total 8 passages à gué, 5 descentes aménagées et 3 km de clôtures électriques, ont été financées par le syndicat pour un investissement de plus de 25 000 €. Une convention est établie entre le syndicat et les propriétaires afin de réaliser les travaux, ensuite l'entretien reste à la charge des propriétaires. Le passage à gué constitue un abreuvoir et permet au bétail comme aux engins de traverser le cours d'eau sans le dégrader avec l'ajout d'une clôture forçant le passage à cet endroit. L'érosion est ralentie, les berges stabilisées.

2017 sera la dernière année des travaux du contrat territorial. Le syndicat devra administrer la compétence GEMAPI sur la prévention des inondations pour 2018, en complément de la gestion des milieux aquatiques. Une étude portera sur la qualité des milieux aquatiques afin d'évaluer le bénéfice des 5 années de restauration.

Présidente Catherine ROBY- Technicien de rivière Yoann GERARD - Administratif Danielle Montagne

4 avenue du Général de Gaulle 23230 GOUZON Tel 05 55 41 67 12 mail siab.voueize@yahoo.fr



SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE DU CANTON DE GOUZON

8 , avenue du Berry 23230 GOUZON Tel 06 58 78 02 11

Véritable service pour les personnes qui souhaitent demeurer chez elles, avec des repas équilibrés préparés par la société Saveurs et Traditions du Bocage à Saint Victor dans l'Allier. Les menus peuvent être adaptés à chaque personne (diabète, sans sel...)

Les repas sont livrés tous les matins à Gouzon en livraison froide, puis au domicile chaque jour de la semaine : le matin du lundi au vendredi et les repas du week end sont livrés le jeudi et le vendredi. Il ne reste plus qu'à les faire réchauffer. Ce service donne droit à des aides,

Contactez nos services ou votre Mairie ou le Conseil Départemental.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER – COMITE DE LA CREUSE

2 bis place Varillas 23000 GUERET TEL. 05 55 52 44 87 - FAX 0555 52 44 71
E.MAIL cd23@ligue-cancer.net

Les missions et actions du Comité... La ligue **de la Creuse vient en aide pour :**

- La recherche Nationale et Régionale
- Des secours aux malades et leurs familles (ex. : aide financière à l'achat de diverses prothèses, aide à la vie quotidienne : aide ménagère, loyer...)
- La qualité de vie des malades à l'hôpital (prise en charge des soins de confort, amélioration des conditions de vie des patients...)
- Accompagner les malades : soins de support, conseils diététiques, psychologiques, sophrologiques, esthétiques, accompagnement social, retour à l'emploi, problèmes financiers. A votre écoute.....

- Un groupe de parole à Guéret	2e jeudi de chaque mois à 14 h au Comité
- Une permanence ligue à Aubusson	2e jeudi de chaque mois au Pôle enfance jeunesse
- Un atelier de création à Chénérailles	2e et 4e lundi de chaque mois salle de la Culture

Le réseau de mobilité territorial : Afin de faciliter vos déplacements, le Pays COMBRAILLE EN MARCHE a lancé un réseau de covoiturage. **Participez à la construction de ce réseau** en nous faisant part de vos trajets réguliers ! il s'agit de tisser un réseau en mettant en relation l'offre et la demande. Vous serez peut-être surpris de voir qu'il y a des personnes autour de vous qui font le même trajet.



Covoiturer, c'est l'occasion idéale pour préserver l'environnement, faire des économies et développer la solidarité !

La coordinatrice de mobilité est présente pour vous aider et vous accompagner. Elle va à la rencontre des habitants, fait remonter les besoins et les propositions, puis met les personnes en relation. Les trajets proposés ne se limitent pas qu'au territoire du Pays mais vont au-delà. Elle peut également vous conseiller **d'autres solutions de mobilité** selon le trajet à effectuer : train, lignes de CAR départementales et régionales....qui roulent pour TOUS, particuliers, lycéens, étudiants....

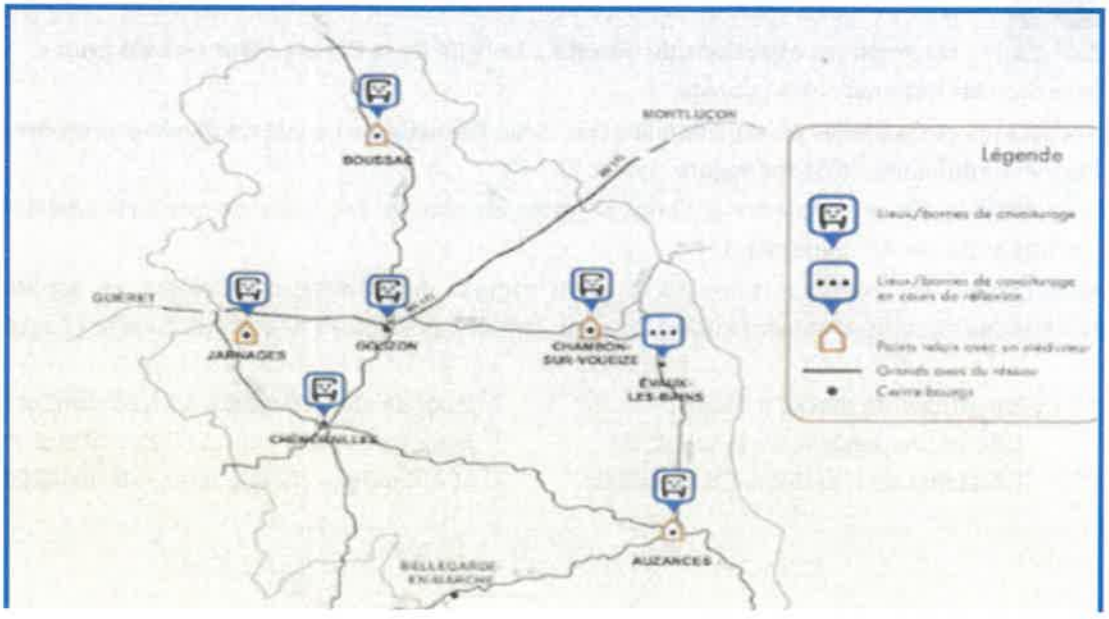
Peu à peu des lieux relais de covoiturage sont identifiés sur le territoire avec parfois un médiateur présent pour transmettre l'actualité des trajets proposés, renseigner et sensibiliser les gens au covoiturage.

Pour rejoindre le réseau, faites nous part de vos trajets réguliers ou de vos demandes en contactant

la coordonnatrice de mobilité du Pays, Ophélie CHAMPAGNE

AU 06 44 73 38 82 ou par mail : mobilite@payscombraillesenmarche.org



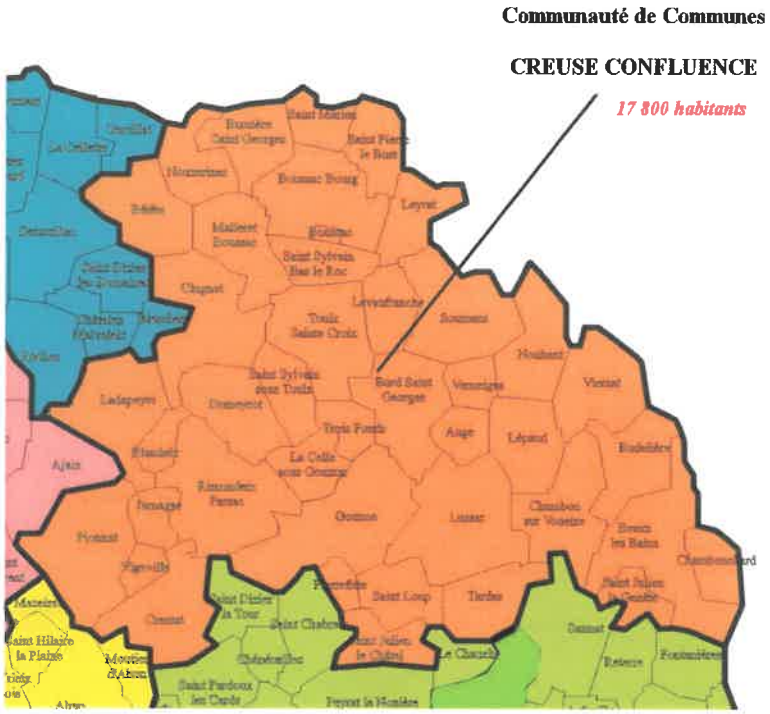


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Com-com a un nom : Creuse Confluence

Fin juin, la Communauté de communes regroupant le Pays de Boussac, Évaux-Chambon et les 4 Provinces – avait réuni la commission communication afin de « plancher » sur le nom de cette nouvelle entité. Pour réfléchir, les membres de la commission ont souhaité s'entourer de personnes issues de la « société civile » : on trouvait donc autour de la table des professionnels du tourisme, des chefs d'entreprises, des responsables associatifs mais aussi des lycéens et des collégiens.

Au terme d'une journée bien remplie et riche en débats et discussions, les élus ont pu faire deux constats : d'une part, le nom du département, porteur d'une identité forte, est revenu à de très nombreuses reprises dans les échanges ; et d'autre part, les personnes présentes ont insisté sur les caractéristiques du territoire en mettant en avant le concept de « confluence ». Cette notion correspond bien au territoire, non seulement d'un point de vue géographique puisque plusieurs rivières (la Petite Creuse, la Tardes, la Voueize...) coulent sur la Communauté de communes, mais aussi d'un point de vue historique, au regard des anciennes provinces (Marche, Bas-Berry, Bourbonnais et Combraille) et des nouvelles régions (Nouvelle-Aquitaine, Centre Val de Loire et Auvergne Rhône Alpes).



Surtout, cette confluence est aussi le symbole de la rencontre, sur le territoire, d'habitants d'horizons et de profils très différents, au profit de nouveaux projets.

Présenté aux élus au dernier Conseil communautaire, ce nom a été adopté à une très large majorité.



Nicolas SIMONNET, Président

1er Vice Président : Gilles HENRY, Maire de Saint-Pierre-le-Bost

2e Vice-Président : Michel LESAGE, Maire de Saint-Silvain-sous-Toulx.

3e Vice-Président : Bruno PAPINEAU (47 voix), Maire d'Evaux-les-Bains,

4e Vice-Président : Jean-Baptiste ALANORE,Maire de Bord-Saint-Georges

5e Vice-Président : Vincent TURPINAT, Maire de Jarnages

6e Vice-Présidente : Cécile CREUZON, Maire de Chambon-sur-Voueize

7e Vice-Président : Gérard THOMAZON, Maire de Bussière-Saint-Georges

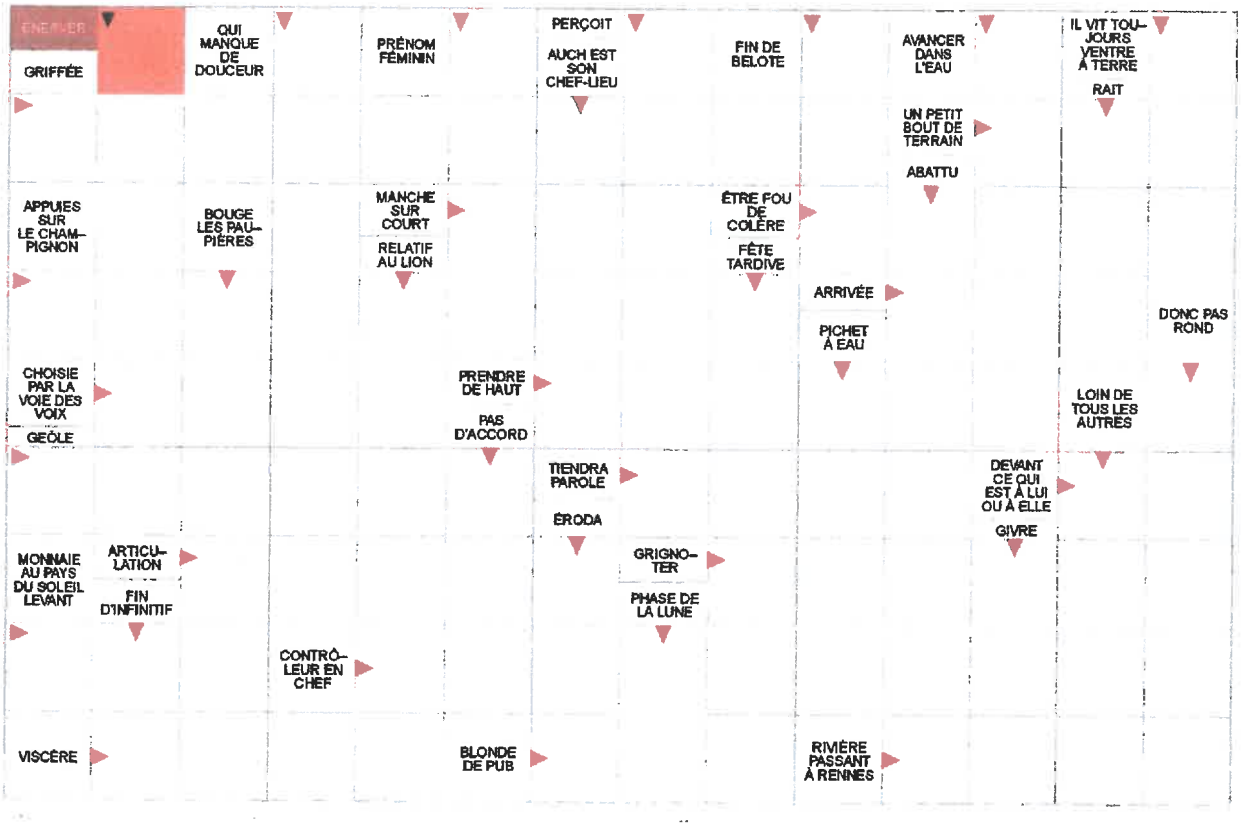
8e Vice-Président : Daniel MALLERET, adjoint au Maire de Lussat.

9e Vice-Président : Franck FOULON, Maire de Boussac

10e Vice-Président : Cyril VICTOR, Maire de Gouzon

11e Vice-Présidente : Marie-Christine BUNLON, Maire de Blaudeix

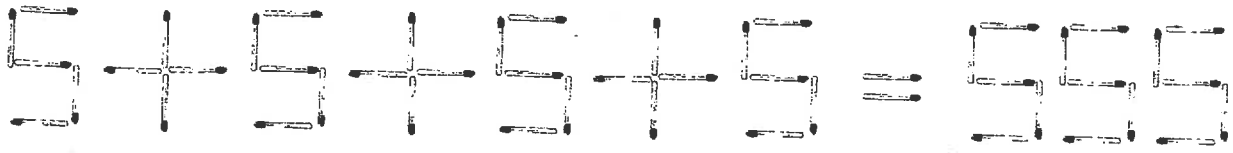
DIVERTISSEMENT



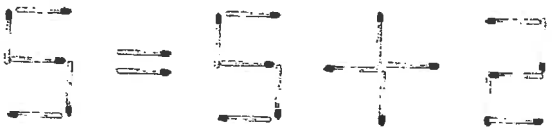
1	6	9			5			
7	4		6	9	3	8		5
				1			6	7
8		7						
	3	5	1	4	8	6	7	
						2		3
4	5			3				
3		8	7	6	9		5	4
			5			3	2	6

JEUX D'ALLUMETTES

Ajoutez une allumette pour rendre l'égalité juste.



Déplacez une allumette pour rendre juste l'égalité.



CITATIONS

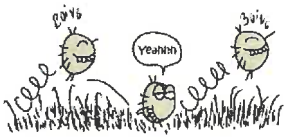


Faire ce que tu aimes : c'est la liberté
Aimer ce que tu fais : c'est le bonheur.

L'avantage d'être intelligent, c'est qu'on peut toujours faire l'imbécile ; alors que l'inverse est impossible.

Le divertissement est le meilleur régime contre le poids de l'existence (F Dumas) .

DEVINETTES



Quel insecte court le plus vite ?

Quel est le fruit préféré d'un policier ?

Avec quoi peut-on se promener nu dans la rue sans se faire remarquer ?

Quel est le point commun entre une pelle, un pull, la mer et la semaine ?

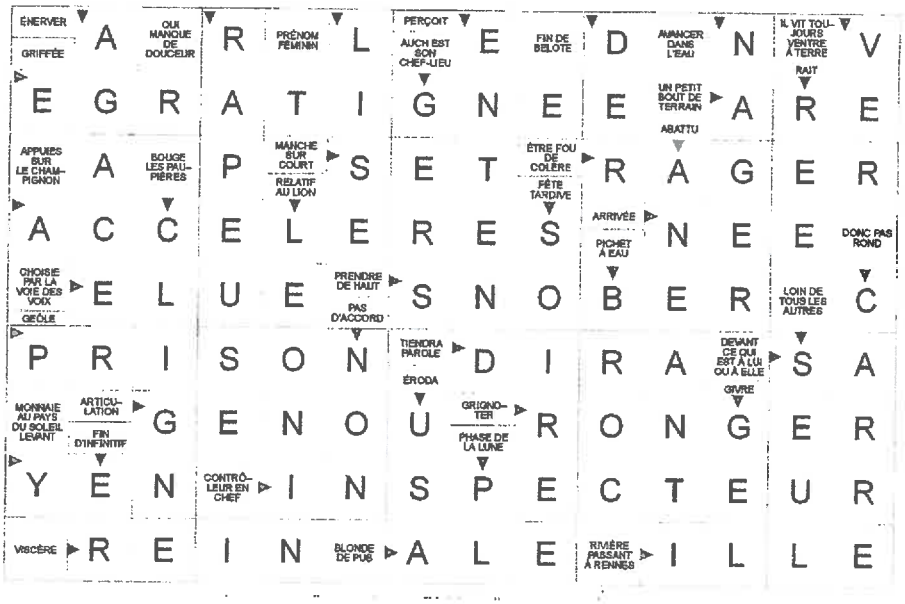
CHARADES



Mon 1er voit s'arrêter les trains
On fait mon 2è avec une corde
Mon 3è ne dit pas la vérité
Mon tout est un enfant espiègle .

Mon 1er a des plumes et pas de poils
Mon 2è a des poils et pas de plumes
Mon 3è a des plumes et pas de poils
Mon 4è a des poils et pas de plumes
Mon tout est une plante .

SOLUTIONS



1	6	9	8	7	5	4	3	2
7	4	2	6	9	3	8	1	5
5	8	3	4	1	2	9	6	7
8	9	7	3	2	6	5	4	1
2	3	5	1	4	8	6	7	9
6	1	4	9	5	7	2	8	3
4	5	6	2	3	1	7	9	8
3	2	8	7	6	9	1	5	4
9	7	1	5	8	4	3	2	6

JEUX D'ALLUMETTES

Un plus se transforme en 4 pour faire 545 + 5 + 5 = 555

Le second 5 se transforme en 3 pour donner 5 = 3 + 2

CHARADES

Garnement

Géranium

DEVINETTES

Le pou car il est toujours en tête.

L'amande

Un stylo car un stylo à bille (habille)

La manche (le manche de la pelle, les 2 manches d'un pull, la mer « Manche » et la semaine a dimanche

Ouvrages réalisés par

Antoine et Etienne MIGAT



La nouvelle croix à la route des Armelles
réalisée par Antoine et Etienne MIGAT juillet 2017



Meuble avec écusson de la commune